Municipalité de Rivière-à-Pierre
MRC de Portneuf

Le conseil de la municipalité de Rivière-à-Pierre siège en séance ordinaire ce 12 mai 2020 par voie Messenger. Sont présents à cette vidéoconférence Messenger madame Andrée St-Laurent, maire, madame la conseillère Danielle Ouellet et messieurs les conseillers Denis Bouchard, Alain Lavoie, Jacquelin Goyette, Jason Gauvin-Landry et Patrick Delisle. Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement. Tous formant quorum, sous la présidence de Mme Andrée St-Laurent, maire

Assistent également à la séance, par vidéoconférence Messenger Mme Mélanie Vézina, directrice générale et secrétaire-trésorière, agit en tant que secrétaire d'assemblée.

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours ;

CONSIDÉRANT les décrets subséquents qui prolongent cet état d'urgence, soit jusqu'au 13 mai 2020 ;

CONSIDÉRANT l'arrêté ministériel numéro 2020-029, daté du 26 avril 2020, de la ministre de la Santé et des Services sociaux, qui précise que toute séance peut se tenir à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux ;

CONSIDÉRANT QUE selon ce même arrêté, lorsque la loi prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres ;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par vidéoconférence Messenger.

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par M. Jacquelin Goyette
Et résolu à l'unanimité des membre présents

QUE le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par vidéoconférence Messenger.

1.1 Mot du maire

Madame le maire ouvre la séance et elle invite à un moment de réflexion.

2020-05-78 **1.2 Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Mme Danielle Ouellet
Et résolu à l'unanimité des membres présents

Que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé tout en le laissant ouvert.

Adoptée

2020-05-79 **1.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 avril 2020**

Chacun des membres ayant reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 avril dans les délais prévus, madame la directrice générale est dispensée d'en faire la lecture;

Il est proposé par M. Alain Lavoie
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 avril 2020 tel que déposé.

Adoptée

1.4 Rapport du maire, des services et des comités

2020-05-80 **1.5 Autorisation du paiement des dépenses du mois d'avril 2020**

Attendu que la liste des dépenses a été transmise à tous les membres du conseil;

Il est proposé par M. Jason Gauvin-Landry
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'approuver la liste des dépenses telle que déposée pour le mois d'avril 2020. La directrice générale est autorisée à procéder au paiement des dépenses y figurant pour un total de 97 747,34$.

Adoptée

1.6 Dépôt d'un état comparatif des revenus et des dépenses

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose un état comparatif des revenus et des dépenses pour la période du 1er janvier au 31 mars 2020 tel que requis par le code municipal selon l'article 176.4.

2020-05-81 **1.7 Adoption du règlement # 488-20 Règlement modifiant le taux d'intérêt du règlement d'imposition des taxes, des tarifs et des compensations 2020**

Attendu qu'une copie du présent règlement a été remise aux membres du conseil au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance;

Attendu que tous les membres présents déclarent avoir lu le règlement et qu'ils renoncent à sa lecture;

Il est proposé par M. Patrick Delisle
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'adopter le règlement numéro 488-20 modifiant le taux d'intérêt du règlement d'imposition des taxes, des tarifs et des compensations 2020.

Adoptée

2020-05-82 **1.8 Achat d'écran protecteur pour les bureaux municipaux**

Il est proposé par M. Denis Bouchard
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'acheter chez Corbo Publicité 99 Inc. 4 écrans protecteurs pour un total de 675 $, taxes en sus tel que décrit dans la soumission # 14183 en date du 4 mai 2020.

Adoptée

2. Sécurité publique

2020-05-83 **2.1 Autorisation à M. Jonathan Fontaine de participer au Congrès de l'Association des Chefs en Sécurité Incendie du Québec du 17 au 20 octobre à Laval**

Il est proposé par M. Alain Lavoie
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'autoriser M. Jonathan Fontaine de participer au Congrès de l'Association des Chefs en Sécurité Incendie du Québec du 17 au 20 octobre 2020. Le coût du congrès est de 826,67 $, les frais d'hébergement et de déplacement sont en sus.

Adoptée

2020-05-84 **2.2 Achat d'un cylindre supplémentaire pour l'appareil respiratoire du Service Incendie**

Il est proposé par Mme Danielle Ouellet
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'acheter un cylindre supplémentaire pour l'appareil respiratoire chez Aréo-feu au coût de 1 045 $ $ taxes en sus tel que décrit dans la soumission # S-00015828 en date du 29 avril 2020.

Adoptée

3. Transport routier et hygiène du milieu

2020-05-85 **3.1 Contrat pour l'entretien du gazon**

Il est proposé par M. Denis Bouchard
Et résolu à la majorité des membres présents

De mandater Mme Isabelle Blanchet et son équipe pour l'entretien du gazon au coût de 40 $/heure, taxes en sus. Le contrat sera supervisé par le responsable des travaux publics.

Adoptée

2020-05-86 **3.2 Paiement d'une facture au montant de 1 504,19 $ à Pompes MC Inc. pour la réparation de la pompe au puits P3**

Il est proposé par M. Jacquelin Goyette
Et résolu à l'unanimité des membres présents

De payer une facture au montant de 1 504,19 $ à Pompes MC Inc. pour la réparation de la pompe au puits P3.

Adoptée

4. Urbanisme et développement du territoire

2020-05-87 **4.1 Adoption du règlement # RMU-2019-01 modifiant le règlement uniformisé relatif à la sécurité et à la qualité de vie RMU-2019-01 afin de modifier les dispositions relatives aux animaux**

Attendu qu'une copie du présent règlement a été remise aux membres du conseil au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance;

Attendu que tous les membres présents déclarent avoir lu le règlement et qu'ils renoncent à sa lecture;

Il est proposé par M. Alain Lavoie
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'adopter le règlement numéro RMU-2019-01 modifiant le règlement uniformisé relatif à la sécurité et à la qualité de vie RMU-2019-01 afin de modifier les dispositions relatives aux animaux.

Adoptée

2020-05-88 **4.2 Dépôt des états financiers au 31 décembre 2019 de l'Office Municipal d'Habitation du Grand Portneuf**

Attendu que le rapport financier pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2019 a été préparé par la firme comptable Bédard Guilbault Inc;

Il est proposé par M. Patrick Delisle
Et résolu à l'unanimité des membres présents

De prendre note des états financiers au 31 décembre 2019 de l'Office Municipal d'Habitation du Québec et qu'un crédit sera appliqué sur le versement de l'année 2020 ajustement identifié par les vérificateurs comptables au montant de 1 808,20 $.

Adoptée

5. Loisirs et services à la collectivité

6. Périodes de questions

7. Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Denis Bouchard de lever la présente séance. La séance est levée par madame le maire à 19h48.

Andrée St-Laurent, maire	Mélanie Vézina, directrice générale et secrétaire-trésorière